

LETTRE AUX JUIFS DE CONSTANTINOPE (1489)

Ces deux lettres d'un intérêt capital, ont été découvertes par hasard à la bibliothèque de Salamanque (Espagne) parmi les archives de Tolède.

Elles ne seront rendues publiques qu'en 1583, grâce au courage du gentilhomme Julien de Médrano.

LETTRE DES JUIFS D'ARLES A CEUX DE CONSTANTINOPE :

Honorables Juifs, salut et grâce. Vous devez savoir que le roi de France, qui est de nouveau maître du pays de la Provence, nous a obligés par cri public de nous faire chrétiens ou de quitter son territoire. Et ceux d'Arles, d'Aix et de Marseille veulent prendre nos biens, menacent nos vies, ruinent nos synagogues et nous causent beaucoup d'ennuis; ce qui nous rend incertains de ce que nous devons faire pour la loi de Moïse. Voilà pourquoi nous vous prions de vouloir sagement nous mander ce que nous devons faire.

Chamor, Rabbin des juifs d'Arles, le 13 Sabath 1489.

RÉPONSE DES JUIFS DE CONSTANTINOPE A CEUX D'ARLES ET DE PROVENCE :

Bien-aimés frères en Moïse, nous avons reçu votre lettre dans laquelle vous nous faites connaître les inquiétudes et les infortunes que vous endurez. Nous en avons été pénétrés d'une aussi grande peine que vous mêmes.

L'avis des grands Satrapes et Rabbins est le suivant :

-- A ce que vous dites le roi de France vous oblige à vous faire chrétiens : faites-le, puisque vous ne pouvez faire autrement; mais que la loi de Moïse se conserve en votre coeur.

-- A ce que vous dite qu'on commande de vous dépouiller de vos biens : faites vos enfants marchands, afin que, peu à peu, ils dépouillent les chrétiens des leurs.

-- A ce que vous dites qu'on attente à vos vies : faites vos enfants médecins et apothicaires, afin qu'ils ôtent aux chrétiens leurs vies.

-- A ce que vous dites qu'ils détruisent vos synagogues : faites vos enfants chanoines et clercs, afin qu'ils détruisent leurs églises.

-- A ce que vous dites qu'on vous fait bien d'autres vexations : faites en sorte que vos enfants soient avocats et notaires, et que toujours ils se mêlent des affaires des Etats, afin que, en mettant les chrétiens sous votre joug, vous dominiez le monde, et vous puissiez vous venger d'eux.

Ne vous écartez pas de cet ordre que nous vous donnons, parce que vous verrez par expérience que, d'abaissés que vous êtes, vous arriverez au faite de la puissance.

V.S.S.V.F.F.. prince des juifs de Constantinople,
le 21 de Casleu, 1489.

Que de chemin parcouru depuis l'application de ces conseils, il y a plus de 5 siècles ! Contrairement aux Français qui ont la mémoire courte, le peuple élu, lui, n'oublie jamais rien et il ignore tout du pardon chrétien.
